



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19025708

TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

06 FEV. 2019

DU BRABANT WALLON
Greffe

N° d'entreprise : **0699 736 521**

Dénomination

(en entier) : **aSmartWorld**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **rue de l'Industrie, 20 - 1400 Nivelles**

Objet de l'acte : Démission de CoHarvest SPRL de sa qualité de gérant

Extrait du PV de l'AG extraordinaire tenue le 28 décembre 2018.

La SPRL CoHarvest a informé, par lettre recommandée du 14 décembre 2018, la SPRL aSmartWorld de sa décision de renoncer à son mandat de gérant.

Les Associés prennent acte de cette décision et l'approuvent à l'unanimité.

JVH SPRL continuera d'assurer la gérance de aSmartWorld SPRL conformément au point "III. DISPOSITIONS TRANSITOIRES - 3.Gérants" de l'acte de constitution de aSmartWorld SPRL du 6 juillet 2018.

Approbation du procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

Aline JOSIS
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/02/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).